



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile!

sur internet ou par courrier

ELECTIONS 2020 de la MSA Nord-Pas de Calais

En application des dispositions énoncées :

- dans le décret 2009-326 du 25 mars 2009 relatif aux pouvoirs du Conseil d'administration des MSA et de son Président en matière d'élections institutionnelles,
- dans l'article L.723-35 du Code Rural et de la pêche maritime,
- dans l'article R.121-1 du Code de la Sécurité Sociale,
- dans la circulaire 2019-002 du 26 février 2019 « Etablissement des listes électorales »,
- dans la circulaire 2019-006 du 3 juillet 2019 « Etablissement des circonscriptions et candidatures » et son annexe 1,

Et

- sur la base des listes définitives des électeurs arrêtées par la Commission Elections le vendredi 27 septembre 2019.

Le Conseil d'Administration de la MSA Nord-Pas de Calais a validé lors de sa séance du vendredi 27 septembre 2019, la liste des circonscriptions électorales, après avis conforme des Comités de protection sociale portant regroupement de cantons.

La présente délibération, une fois publiée dans les locaux du siège de la MSA Nord-Pas de Calais ou sur son site Internet, ouvre la période de dépôt de candidatures, soit à partir du 30 septembre 2019.

La réception des candidatures au siège de la MSA sera close le mardi 19 novembre 2019 à 16 heures.

Capinghem, le 23 octobre 2019

Le Président
Monsieur Brodel Michel

1^{er} COLLEGE

scrutin pluri nominal majoritaire à un tour

POUR LE DEPARTEMENT DU NORD

Les 35 circonscriptions électorales comprennent 41 cantons.

- ▶ 4 postes sont à pourvoir pour les 30 cantons non regroupés
- ▶ 5 postes sont à pourvoir pour les circonscriptions suivantes :
 - Valenciennes/ Anzin
 - Dunkerque
 - Roubaix
 - Tourcoing
- ▶ 6 postes sont à pourvoir pour la circonscription de Lille

Circonscription électorale Pour le Nord	Nombre d'électeurs
Aniche	358
Annoeullin	621
Valenciennes/ Anzin	93
Armentières	471
Aulnoye-Aymeries	671
Aulnoy-lez-Valenciennes	244
Avesnes-sur-Helpe	1636
Bailleul	1447
Cambrai	457
Le cateau-Cambrésis	1180
Caudry	685
Coudekerque-Banche	270
Croix	74
Denain	228
Douai	99
Dunkerque	220
Faches-Thumesnil	180
Fourmies	1021
Grande-Synthe	428
Hazebrouck	1002
Lambersart	491
Lille-1	137
Lille-2	114
Lille	53
Lille-6	154
Marly	294
Maubeuge	186

Orchies	638
Roubaix	71
Saint-Amand-les-Eaux	446
Sin-le-Noble	270
Templeuve	878
Tourcoing	108
Villeneuve-d'Ascq	126
Wormhout	2214

POUR LE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Les 35 circonscriptions électorales comprennent 39 cantons.

- ▶ 4 postes sont à pourvoir pour les 31 cantons non regroupés
- ▶ 5 postes sont à pourvoir pour les circonscriptions suivantes :
 - Auchel / Béthune
 - Boulogne-sur-Mer
 - Calais
 - Noeux-les-Mines / Bully Les Mines

Circonscription électorale Pour le Pas de Calais	Nombre d'électeurs
Aire-sur-la-Lys	521
Arras- 1	285
Arras- 2	231
Arras- 3	246
Auchel	151
Auxi-le-Château	1564
Avesnes-le-comte	1967
Avion / Harnes	74
Bapaume	1375
Berck	491
Béthune	106
Beuvry	651
Boulogne-sur-Mer 1	162
Boulogne-sur-Mer 2	114
Brebières	515
Bruay-la-Buissière	191
Bully-les-Mines	217
Calais	219
Calais -2	697
Carvin	66
Desvres	1509
Douvrin	248
Etaples	347

Fruges	1563
Henin-Beaumont	108
Lievin	73
Lillers	819
Longuenesse	160
Lumbres	1857
Marck	666
Noeux-les-Mines	179
Outreau	191
Saint-Omer	606
Saint-Pol-sur-Ternoise	1646
Lens/ Wingles	142



2ème COLLEGE

Scrutin de liste à la représentation proportionnelle
avec répartition complémentaire suivant la règle du plus fort reste

Les 41 circonscriptions correspondent aux 41 cantons du département du Nord (pas de regroupements de cantons)

► 3 postes de titulaires sont à pourvoir + 3 suivants de liste maximum

Circonscription électorale Département du Nord	Nombre d'électeurs
Aniche	613
Annœullin	1052
Anzin	344
Armentières	767
Aulnoye-Aymeries	581
Aulnoy-lez-Valenciennes	340
Avesnes-sur-Helpe	1244
Bailleul	1070
Cambrai	1301
Le Cateau-Cambrésis	1440
Caudry	761
Coudekerque-Branche	418
Croix	371
Denain	613
Douai	397
Dunkerque -1	314
Dunkerque -2	363
Faches-Thumesnil	564
Fourmies	911
Grande-Synthe	636
Hazebrouck	1268
Lambersart	827
Lille-1	508
Lille-2	434
Lille-3	310
Lille-4	360
Lille-5	275
Lille-6	516
Marly	485
Maubeuge	263
Orchies	1018
Roubaix-1	255
Roubaix-2	238
Saint-Amand-les-Eaux	628

Sin-le-Noble	603
Templeuve	1695
Tourcoing- 1	317
Tourcoing- 2	240
Valenciennes	306
Villeneuve-d'Ascq	382
Wormhout	1450

Les 39 circonscriptions correspondent aux 39 cantons du département du Pas de calais (pas de regroupements de cantons)

► 3 postes de titulaires sont à pourvoir + 3 suivants de liste maximum

Circonscription électorale Département du Pas de Calais	Nombre d'électeurs
Aire-sur-la-Lys	567
Arras- 1	907
Arras- 2	771
Arras- 3	852
Auchel	362
Auxi-le-Château	1630
Avesnes-le-comte	1790
Avion	221
Bapaume	2404
Berck	797
Béthune	457
Beuvry	625
Boulogne-sur-Mer 1	343
Boulogne-sur-Mer 2	295
Brebières	691
Bruay-la-Buissière	359
Bully-les-Mines	406
Calais -1	405
Calais -2	751
Calais -3	263
Carvin	247
Desvres	959
Douvrin	594
Etaples	460
Fruges	1001
Harnes	216
Henin-Beaumont -1	144
Henin-Beaumont -2	292
Lens	201
Lievin	246
Lillers	795

Longuenesse	307
Lumbres	1001
Marck	595
Noeux-les-Mines	528
Outreau	270
Saint-Omer	549
Saint-Pol-sur-Ternoise	1437
Wingles	277

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile!

sur internet ou par courrier

scrutin pluri nominal majoritaire à un tour

POUR LE DEPARTEMENT DU NORD

Les 35 circonscriptions électorales comprennent 41 cantons.

- ▶ 2 postes sont à pourvoir pour les 30 cantons non regroupés
- ▶ 3 postes sont à pourvoir pour les circonscriptions suivantes :
 - Valenciennes/ Anzin
 - Dunkerque
 - Roubaix
 - Tourcoing
- ▶ 4 postes sont à pourvoir pour la circonscription de Lille

Circonscription électorale Département du Nord	Nombre d'électeurs
Aniche	28
Annoeullin	89
Valenciennes/ Anzin	15
Armentières	56
Aulnoye-Aymeries	37
Aulnoy-lez-Valenciennes	20
Avesnes-sur-Helpe	112
Bailleul	127
Cambrai	68
Le cateau-Cambrésis	151
Caudry	58
Coudekerque-Banche	15
Croix	22
Denain	27
Douai	17
Dunkerque	34
Faches-Thumesnil	31
Fourmies	53
Grande-Synthe	70
Hazebrouck	71
Lambersart	57
Lille-1	18
Lille-2	16
Lille	17
Lille-6	30
Marly	17
Maubeuge	10
Orchies	53
Roubaix	16
Saint-Amand-les-Eaux	38

Sin-le-Noble	19
Templeuve	116
Tourcoing	22
Villeneuve-d'Ascq	22
Wormhout	147
Aniche	28

POUR LE DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Les 31 circonscriptions électorales comprennent 39 cantons.

- ▶ 2 postes sont à pourvoir pour les 25 cantons non regroupés
- ▶ 3 postes sont à pourvoir pour les circonscriptions suivantes :
 - Avion / Harnes
 - Calais
 - Henin-Beaumont
 - Lens/ Wingles
- ▶ 4 postes sont à pourvoir pour les circonscriptions suivantes :
 - Avion / Harnes / Lens
 - Henin-Beaumont / Carvin

Circonscription électorale Département du Pas de Calais	Nombre d'électeurs
Aire-sur-la-Lys	25
Arras- 1	23
Arras- 2	55
Arras- 3	32
Auxi-le-Château	123
Avesnes-le-comte	165
Bapaume	187
Berck	58
Auchel / Béthune	14
Beuvry	64
Boulogne-sur-Mer	14
Brebières	43
Bruay-la-Buissière	16
Calais	25
Calais -2	64
Desvres	98
Douvrin	30
Etaples	45
Fruges	81
Avion / Harnes / Lens	10
Henin-Beaumont / Carvin	18
Lievins	10

Lillers	51
Longuenesse	14
Lumbres	90
Marck	72
Noeux-les-Mines / Bully Les Mines	25
Outreau	14
Saint-Omer	53
Saint-Pol-sur-Ternoise	97
Wingles	15

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020 **VOTER** C'est utile !

sur internet ou par courrier